



Lettre de concertation sur la sécurité de notre littoral

Ensuès la Redonne, le 5 mars 2021

Madame, Monsieur,
Chère Ensuéenne, Cher Ensuéenn,

Chacun le sait, la situation actuelle avec les mesures liées à la crise sanitaire provoquée par la COVID 19 a des conséquences fortes sur notre vie au quotidien et notre commune n'y échappe pas.

En effet, ce sont de nombreuses libertés qui nous ont été retirées, celle de circuler librement avec l'instauration d'un couvre-feu, celle de se rendre dans les lieux culturels, festifs, sportifs ou de loisirs, celle de faire des courses dans de nombreux commerces, celle de fréquenter les établissements de restauration et de débit de boisson...

Une situation qui conduit la majorité d'entre nous à ne partir ni en vacances ni en voyage et à rester proche du domicile, en essayant tout simplement de profiter des espaces extérieurs qui sont ouverts et libres d'accès.

C'est ainsi que le littoral méditerranéen qui était déjà très fréquenté d'année en année l'est encore plus depuis la COVID19 et notre commune, qui se veut accueillante, reste confrontée à l'évolution de cette vie quotidienne (plus de résidences principales, et de locations estivales...).

Nos calanques depuis le Parc National jusqu'à la Côte Bleue sont en sur fréquentation plus particulièrement lorsqu'il fait beau temps et que les gens ne travaillent pas ou ne sont pas à l'école.

La situation vécue durant les périodes estivales ces dernières années a bien entendu été analysée et comme prévu nous avons travaillé pour préparer l'été 2021 avec nos partenaires : la Préfecture, la Gendarmerie, le Département, la Métropole pour trouver des réponses les plus adaptées possibles, mais aussi acceptables pour tous et ainsi répondre aux diverses problématiques posées.

Trois objectifs guident le travail de notre équipe car ils nous semblent importants et conformes à nos valeurs :

- ◆ Conserver l'accès au littoral pour les calanquais, les habitants de la commune mais aussi les visiteurs extérieurs chaque fois que possible reste un objectif global même s'il faut par moment l'organiser.
- ◆ Maintenir une facilité d'accès pour les secours en cas de situation particulière est une nécessité.
- ◆ Assurer une tranquillité publique sur toute la commune et bien entendu dans les calanques est une de nos missions.

C'est ainsi que nous allons vous proposer diverses mesures qui s'additionnent et se complètent pour répondre à l'essentiel de la situation.

Ces mesures seront présentées dans le cadre de la concertation budgétaire qui démarre aujourd'hui et se terminera par le vote du budget le 01^{er} Avril 2021.

La tranquillité publique est un droit auquel chaque citoyen doit pouvoir accéder. Avec mon équipe nous y sommes attachés et nous nous y employons sans relâche.

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès La Redonne

Des actes pour répondre au mieux aux problématiques rencontrées sur le littoral...

Notre souci premier est bien la sécurisation du littoral avec une réponse spécifique pour l'accès des secours en organisant le stationnement, en réduisant le nombre de véhicules, en ayant plus de moyens techniques et humains, en adaptant les barrages filtrants et en développant les moyens d'accès en transports collectifs.

● **Le Stationnement anarchique un vrai problème qui peut être diminué par :**

- La pose de glissières et potelets depuis l'Escalayolle jusqu'à Grand Méjean pour empêcher le stationnement anarchique.
- Du mobilier en fer et bois qui viendra aussi remplacer les glissières fer pour une belle insertion environnementale
- Des travaux financés par notre budget annuel alloué par la Métropole au titre des grands entretiens (près de 300 000 €)
- La verbalisation systématique et des mises en fourrière chaque fois que possible.

● **La réduction du nombre de véhicules est incontournable car la capacité de stationnement reste limitée :**

- Le système de badge d'accès ne sera pas reconduit (vétuste, trop rigide et falsifiable).
- Une application de gestion des accès par lecture de plaque sera mise en place (informations précises dans le prochain magazine municipal EMPREINTES à paraître début avril).
- Le règlement d'accès aux calanques sera revu en profondeur, il sera adapté en conséquence.
- Le signalement de parkings saturés sera mis en place (panneaux lumineux et signalétique spécifique).

● **La présence des forces de police municipale et gendarmerie reste une priorité et une efficacité certaine à la fois de dissuasion, de prévention et de sanction quand nécessaire :**

- Le poste avancé avec deux agents de la Police Municipale de proximité basé à la Redonne sera présent tout l'été, de 14h à 19h du 15 Juin au 31 Août.
- Ce poste sera installé et bien intégré sur le quai de la Redonne à la place de certains bacs à filets.
- La Gendarmerie a été sollicitée via le Préfet pour une présence plus importante l'été mais aussi les week-ends hors saison.
- Notre Police Municipale sera présente les week-ends hors saison en fonction de la météo.
- La commune continuera à mettre à disposition le logement qu'elle loue à la gare SNCF pour loger les gendarmes.

● **Mise en place des barrages filtrants de façon plus adaptée :**

- Dans la configuration actuelle avec maintien de deux postes : Redonne et Madrague.
- Les week-ends, Jours Fériés et Ponts du 01^{er} Mai au 15 Septembre de 10h à 20h.
- Du lundi au Vendredi de 14h à 20h du 01^{er} Juin au 15 septembre.

● **Des possibilités d'accès par le train et par la navette interurbaine :**

- Les accès depuis la gare SNCF seront privilégiés avec un accueil et un filtrage aux arrivées en partenariat avec la Police Ferroviaire et la Gendarmerie.
- La navette interurbaine, ligne C6, sera étendue aux samedis/dimanches et jours fériés en accord avec la Métropole.

● **Des signalétiques et des équipements pour contribuer à la bonne vie sur tout le secteur :**

- Pose de panneaux (attention enfants, vitesse limitée, «pédagogie», respect environnement...)
- Pose de panneaux de recommandations et dangers sur les plages et les sentiers de ballades.
- Mise en place de toilettes publiques bien intégrées parking de Grand-Méjean.

Voilà autant de mesures sur lesquelles nous travaillons avec notre nouvelle équipe depuis des mois et qui sont soumises à la discussion budgétaire de ce mois de mars qui sera conclue par le vote du budget en Conseil Municipal du 01^{er} Avril.

Votre avis est important et pour cela deux outils : l'adresse mail concertation@mairie-ensues.fr et/ou une urne disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville pour recueillir vos écrits.

